

OBJET Dotation Politique de la Ville (DPV) 2017

L'article 107 de la loi n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 a remplacé la dotation de développement urbain (DDU) par la dotation politique de la Ville (DPV).

La principale évolution introduite par l'article précité, vise à inscrire l'utilisation des crédits de la DPV dans une politique de la Ville conduite conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, dont l'objectif commun est d'assurer l'égalité des territoires, de réduire les écart de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et enfin d'améliorer les conditions de vie des habitants.

C'est pourquoi la Municipalité propose de mobiliser cette dotation 2017 pour :

- la réfection d'un plateau noir sur le secteur du Chaudron au lieu-dit « Cité Cow Boy » ;
- la création de vestiaires aux abords du stade de foot de Primat ;
- la réhabilitation d'un local destiné à accueillir les clubs de troisième âge à la Source ;
- la création de vestiaires aux abords du stade foot à Moufia ;
- l'aménagement des locaux devant accueillir l'équipe projet de PRUNEL sur le secteur de Vauban ;
- la mise en réseau de treize écoles de la géographie prioritaire dans le cadre du projet « école numérique ».

Pour toute subvention accordée, la Dotation Politique de la Ville donne lieu à signature d'une convention par le représentant de l'Etat. C'est pourquoi tout dossier doit être accompagné d'une délibération de l'assemblée municipale adoptant le projet ainsi que son plan de financement et autorisant le Maire à signer ladite convention.

Les **projets présentés pour 2017** et son plan prévisionnel de financement sont :

974-219740115-20170529-172033-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

| PROJET | COUT HT | SUBVENTION DPV | | PART VILLE | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------|------|------------|------|
| | | | | | |
| Réfection d'un plateau noir sur le secteur du Chaudron au lieu-dit « Cité Cow Boy » | 80 480 € | 64 384 € | 80 % | 16 096 € | 20 % |
| Création de vestiaires et toilettes aux abords du stade de foot de Primat | 200 000 € | 160 000 € | 80 % | 40 000 € | 20 % |
| Réhabilitation du local destiné à accueillir les clubs de troisième âge à la Source | 177 000 € | 141 600 | 80 % | 35 400 € | 20 % |
| Création de vestiaires aux abords du stade foot à Moufia | 80 000 € | 64 000 € | 80 % | 16 000 € | 20 % |
| Aménagement des locaux devant accueillir l'équipe projet de PRUNEL sur le secteur de Vauban | 110 441 € | 88 353 € | 80 % | 22 088 € | 20 % |
| Mise en réseau de treize écoles de la géographie prioritaire dans le cadre du projet « école numérique » | 331 866 € | 265 493 € | 80 % | 66 373 € | 20 % |

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172033-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

OBJET Dotation Politique de la Ville (DPV) 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

notamment ses articles L. 2334-40 et L. 2334-41 ;

Vu la circulaire INTB13/09210C du 23 avril 2013 du ministère de l'Intérieur - DGCL;

Vu l'article 107 de la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 ;

Vu le RAPPORT N°17/2-033 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LOWINSKY Jacques - 1er adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Solidarités » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville 2017, au bénéfice des projets :

- la réfection d'un plateau noir sur le secteur du Chaudron au lieu-dit « Cité Cow Boy » ;
- la création de vestiaires aux abords du stade de foot de Primat ;
- la réhabilitation du local destiné à accueillir les clubs de troisième âge à la Source ;
- la création de vestiaires aux abords du stade foot à Moufia ;
- l'aménagement des locaux devant accueillir l'équipe projet de PRUNEL sur le secteur de Vauban ;

• l'ajout en réseau de 13 écoles de la géographie prioritaire dans le cadre du projet « école numérique »

Accusé de réception en préfecture
9741219748715201706294720318E
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

ARTICLE 2

Adopte le plan de financement prévisionnel et la demande de subvention subséquente au titre de la DPV.

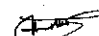
| PROJET | COUT HT | SUBVENTION DPV | | PART VILLE | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|------|-------------------|------|
| Réfection d'un plateau noir sur le secteur du Chaudron au lieu-dit « Cité Cow Boy » | 80 480 € | 64 384 € | 80 % | 16 096 € | 20 % |
| Création de vestiaires et toilettes aux abords du stade de foot de Primat | 200 000 € | 160 000 € | 80 % | 40 000 € | 20 % |
| Réhabilitation du local destiné à accueillir les clubs de troisième âge à la Source | 177 000 € | 141 600 | 80 % | 35 400 € | 20 % |
| Création de vestiaires aux abords du stade foot à Moufia | 80 000 € | 64 000 € | 80 % | 16 000 € | 20 % |
| Aménagement des locaux devant accueillir l'équipe projet de PRUNEL sur le secteur de Vauban | 110 441 € | 88 353 € | 80 % | 22 088 € | 20 % |
| Mise en réseau de treize écoles de la géographie prioritaire dans le cadre du projet « école numérique » | 331 866 € | 265 493 € | 80 % | 66 373 € | 20 % |

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer les conventions attributives de subvention pour chacun de ces projets.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172033-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/06/2017



Gilbert ANNETTE